



DEPARTEMENT : SAVOIE

COMMUNE : BELMONT TRAMONET

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE

nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à

63 kV Aoste - La Bridoire

**vont être entrepris sur le territoire de la commune à
dater :**

du 01/08/2018

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE⁽¹⁾ – Centre Maintenance
de Lyon GMR Dauphiné,

**SUD-EST ENVIRONNEMENT
Les Traives 71170 Saint Igny de Roche**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que
pour tout règlement des
dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés
peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

Geoffray COLOMBO - 06 23 66 30 63

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué.
En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au
représentant local de RTE⁽¹⁾ qui assure le contrôle des travaux.

Monsieur Frédéric GAUTHIER
(04.38.70.13.88 – 06.74.84.22.41 - frederic.gauthier@rte-france.com)

(1) L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, **gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité**. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.